



وزارة المالية  
MINISTRY OF FINANCE



Direction de la Communication

NEWS

# Revue de presse



Jeudi 16 Novembre 2023



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

## Inauguration du nouveau siège du Centre national des transmissions et du système d'information des douanes



Le nouveau siège du Centre national des transmissions et du système d'information des douanes (CNTSID), doté d'équipements et de systèmes permettant de moderniser et faciliter les procédures douanières, a été officiellement inauguré mercredi.



**ALGÉRIE PRESSE SERVICE**

### **M. Faïd examine avec l'ambassadeur français les moyens de développer les relations économiques et financières bilatérales**

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a reçu mercredi à Alger, l'ambassadeur de France en Algérie, Stéphane Romatet avec lequel il a évoqué les moyens de renforcement des relations économiques et financières bilatérales, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette rencontre, tenue au siège du ministère, a constitué "une occasion pour examiner l'état des relations économiques et financières bilatérales, ainsi que les voies et moyens à mettre en œuvre pour les développer et les renforcer, dans un intérêt mutuel", précise la même source.



**ALGÉRIE PRESSE SERVICE**

### **Conseil de la nation: adoption à l'unanimité de la nouvelle formulation consensuelle de l'article contesté du texte de loi sur le foncier économique**

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, mercredi, à l'unanimité, la nouvelle formulation consensuelle de l'article objet de désaccord entre les deux chambres du Parlement, du texte de loi fixant les conditions et les modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat et destiné à la réalisation de projets d'investissement.



**ALGÉRIE PRESSE SERVICE**

### **PLF 2024 : la Commission des finances et du budget auditionne la Directrice générale des impôts**

La Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a auditionné, mercredi, dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances (PLF), la Directrice générale des impôts, Amel Abdellatif, qui a présenté un exposé sur les mesures législatives relatives à la partie fiscale contenue dans le texte de loi.



**ALGÉRIE PRESSE SERVICE**

### **Douanes : une journée d'information pour expliquer les facilitations douanières accordées aux exportateurs**

Les principales facilitations douanières accordées aux opérateurs économiques en matière d'exportation ont été présentées, mercredi à Alger, lors d'une journée d'information organisée par la Direction générale des douanes (DGD), en coordination avec la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX).



**ALGÉRIE PRESSE SERVICE**

### **Cour des comptes : un séminaire sur les perspectives des réformes budgétaires et comptables dans le cadre de la loi relative aux lois de finances**

Un séminaire a été organisé, mercredi à Alger, sur "les perspectives des réformes budgétaires et comptables dans le cadre de la loi organique relative aux lois de finances", dans le cadre du projet de jumelage institutionnel conclu entre la Cour des comptes et un consortium composé de la Cour des comptes française et du Tribunal des comptes portugais.



### **Faïd reçoit l'ambassadeur français à Alger : Développer les relations économiques et financières bilatérales**



Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a reçu, hier, à Alger, l'ambassadeur de France en Algérie, Stéphane Romatet avec lequel il a évoqué les moyens de renforcement des relations économiques et financières bilatérales. Cette rencontre, tenue au siège du ministère, a constitué "une occasion pour examiner l'état des relations économiques et financières bilatérales, ainsi que les voies et moyens à mettre en œuvre pour les développer et les renforcer, dans un intérêt mutuel".



### [Laâziz Faïd, ministre des Finances : «Consolider le portefeuille foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat»](#)



Le ministre des Finances a affirmé, hier à Alger, que «la réintroduction de l'alinéa 4 de l'article 2 du projet de loi relatif à la protection et à la préservation des terres de l'Etat va consolider le portefeuille foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat par une catégorie de foncier économique non moins importante que les autres catégories».



### [PLF-2024 : La Commission des finances et du budget auditionne la Directrice générale des impôts](#)

La commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a auditionné, hier, dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances (PLF), la directrice générale des impôts, Amel Abdellatif, qui a présenté un exposé sur les mesures législatives relatives à la partie fiscale contenue dans le texte de loi.



### Changement de fond

Lors du dernier conseil des ministres, Le Président Tebboune a exhorté les membres du gouvernement à «éviter de donner des promesses exagérées et loin des engagements au peuple algérien», et à «maintenir le soutien aux classes vulnérables et moyennes au centre des préoccupations du gouvernement à travers la préservation du pouvoir d'achat et en plaçant les programmes de logement, toutes formules confondues, parmi les priorités afin de préserver la dignité des citoyens et faciliter leur vie».



### Certification des comptes publics de l'État : Une nouvelle mission attribuée à la Cour des Comptes

«Une équipe de la Cour des comptes, composée de juristes et d'experts en audit, est sur le point de terminer la première phase d'une session de formation pour les préparer à mener à bien la mission de certification des comptes publics de l'État. D'ici une année, cette équipe sera prête à entreprendre sa mission», a annoncé, hier, le président de la Cour des comptes, lors d'un séminaire de mi-parcours de mise en œuvre de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF), organisé en collaboration avec la délégation de l'Union européenne.



### Faid reçoit l'ambassadeur français : Les moyens de développer les relations économiques et financières bilatérales examinés

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a reçu mercredi à Alger, l'ambassadeur de France en Algérie, Stéphane Romatet avec lequel il a évoqué les moyens de renforcement des relations économiques et financières bilatérales, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette rencontre, tenue au siège du ministère, a constitué « une occasion pour examiner l'état des relations économiques et financières bilatérales, ainsi que les voies et moyens à mettre en œuvre pour les développer et les renforcer, dans un intérêt mutuel », précise la même source.



## **Douanes : Inauguration du Centre national des transmissions et du système d'information**

Le Centre national des transmissions et du système d'information des douanes (CNTSID), visant à moderniser et faciliter les procédures douanières, a été officiellement mis en service ce mercredi.

L'inauguration de ce Centre qui s'inscrit dans le cadre de la numérisation du secteur, devrait faciliter les prestations fournies par la Direction générale des douanes (DGD) au profit des voyageurs et des opérateurs économiques, a souligné le ministre des Finances, Laaziz Faid lors de la cérémonie d'inauguration, tenue en présence de plusieurs membres du gouvernement.



## **Conseil de la nation : Adoption à l'unanimité de la nouvelle formulation consensuelle de l'article contesté du texte de loi sur le foncier économique**

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, mercredi, à l'unanimité, la nouvelle formulation consensuelle de l'article objet de désaccord entre les deux chambres du Parlement, du texte de loi fixant les conditions et les modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat et destiné à la réalisation de projets d'investissement.

## Inauguration du nouveau siège du Centre national des transmissions et du système d'information des douanes



Le nouveau siège du Centre national des transmissions et du système d'information des douanes (CNTSID), doté d'équipements et de systèmes permettant de moderniser et faciliter les procédures douanières, a été officiellement inauguré mercredi, rapporte l'agence APS.

L'inauguration de ce siège qui s'inscrit dans le cadre de la numérisation du secteur, devrait faciliter les prestations fournies par la Direction générale des douanes (DGD) au profit des voyageurs et des opérateurs économiques, a souligné le ministre des Finances, Laaziz Faid lors de la cérémonie d'inauguration, tenue en présence de plusieurs membres du gouvernement.



## M. Faid examine avec l'ambassadeur français les moyens de développer les relations économiques et financières bilatérales



Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a reçu hier mercredi à Alger, l'ambassadeur de France en Algérie, Stéphane Romatet avec lequel il a évoqué les moyens de renforcement des relations économiques et financières bilatérales, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette rencontre, tenue au siège du ministère, a constitué « une occasion pour examiner l'état des relations économiques et financières bilatérales, ainsi que les voies et moyens à mettre en œuvre pour les développer et les renforcer, dans un intérêt mutuel », précise la même source.



### [Centre national de la signalisation et du système d'information douanière : Laaziz Faïd inaugure le nouveau siège](#)

Dans le cadre de la concrétisation de la transition numérique des systèmes des Douanes algériennes, le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a supervisé, ce mercredi 15 novembre 2023, la cérémonie officielle d'inauguration du siège du Centre national de la signalisation et du système d'information douanière.

Une cérémonie rehaussée par la présence du ministre de la Justice, Garde des sceaux, du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutiques, du ministre de la Poste et des Télécommunications, du ministre des Transports, du ministre de l'Agriculture, ainsi que du directeur général des Douanes et un certain nombre de cadres du secteur.



### [Chabane Assad fondateur du cabinet Finabi conseil : « Les banques doivent revoir leurs copies... »](#)

Citant des « informations macroéconomiques induites par une lecture financière de la situation bilancielle de la Banque d'Algérie entre le 30 juin 2020 et le 30 juin 2023 », le fondateur du cabinet Finabi conseil, Chabane Assad, indique dans une analyse que « nous avons perdu 10 milliards de \$ de réserves de change durant la période difficile du COVID entre juin 2020 et juin 2021. Elles étaient de 55,3 milliards de \$ fin juin 2020 (la réserve d'Or n'est pas incluse dans nos calculs car elle continue à être évaluée au coût historique par la Banque d'Algérie).



### [Inauguration du nouveau siège du Centre National de Communications et Système d'Information Douanière](#)

Le nouveau siège du Centre national de communication et du système d'information douanière (CNTSID), doté d'équipements et de systèmes destinés à moderniser et faciliter les procédures douanières, a été officiellement inauguré mercredi.

## Inauguration du nouveau siège du Centre national des transmissions et du système d'information des douanes

Le nouveau siège du Centre national des transmissions et du système d'information des douanes (CNTSID), doté d'équipements et de systèmes permettant de moderniser et faciliter les procédures douanières, a été officiellement inauguré mercredi.

L'inauguration de ce siège qui s'inscrit dans le cadre de la numérisation du secteur, devrait faciliter les prestations fournies par la Direction générale des douanes (DGD) au profit des voyageurs et des opérateurs économiques, a souligné le ministre des Finances, Laaziz Faïd lors de la cérémonie d'inauguration, tenue en présence de plusieurs membres du gouvernement.



## Inauguration du CNTSID : Faïd met en avant le rôle central des Douanes, au service de l'économie nationale et des citoyens

Le ministre des Finances algérien, Laaziz Faïd, a présidé ce mercredi, la cérémonie officielle d'inauguration du Centre national des transmissions et du système d'information des Douanes (CNTSID), dans le cadre de l'ambitieuse initiative de transformation numérique des Douanes.

L'événement, qui s'est déroulé en présence des ministres de la Justice, du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, du ministre de l'Industrie et des Industries pharmaceutiques, du ministre des Postes et du ministre des Transports, du ministre de l'Agriculture, ainsi que du directeur général des Douanes et de plusieurs cadres du secteur, afin d'examiner les différentes structures, équipements et logiciels du nouveau système d'information de cet Organisme.



## Gestion des finances publiques

### La Cour des comptes trace la ligne rouge

Le partenariat avec les experts européens revêt une importance stratégique.

La Cour des comptes a organisé, hier, à l'hôtel El Aurassi, un séminaire sur le thème: «Perspectives des réformes budgétaires et comptables découlant de la mise en oeuvre de la loi organique relative aux lois de finances». Le président de cette institution, Abdelkader Benmarouf, a, dans son allocution d'ouverture, souligné qu' «en effet, et après le séminaire de lancement organisé le 27 septembre 2022, lors duquel ont été annoncés les objectifs fixés et les résultats obligatoires à atteindre de ce projet de jumelage, nous sommes très heureux, aujourd'hui, de vous rencontrer dans le cadre de ce séminaire, qui revêt un caractère technique, et afférent à un sujet des plus importants, ayant trait aux réformes budgétaires et comptables de l'État, découlant de la mise en oeuvre de la loi organique relative aux lois de finances, promulguée en 2018», assène-t-il.



## Numérisation

### L'Algérie sur la bonne voie

Malgré les avancées significatives, la bataille de la modernité numérique n'est pas encore gagnée...

L'Algérie est-elle en train de réussir sa révolution digitale? Le président de la République en est convaincu. Abdelmadjid Tebboune qui a fait de la numérisation de l'Algérie une de ses priorités estime que le pays est sur la bonne voie. Au cours du Premier Conseil des ministres de l'ère Larbaoui, le chef de l'État a fait certaines remontrances à ses ministres, mais il a salué la «vision claire relative à l'orientation numérique de l'Algérie».

تدشين المقر الجديد للمركز الوطني للإشارة و نظام المعلومات للجمارك



تم اليوم الأربعاء تدشين المقر الجديد للمركز الوطني للإشارة و نظام المعلومات للجمارك المزود بمعدات و أنظمة تسمح بعصرنة و تسهيل الإجراءات الجمركية.

و أكد وزير المالية لعزیز فايد في كلمة ألقاها خلال مراسم التدشين التي عرفت حضور عدد من اعضاء الحكومة على أن تدشين المقر الجديد لهذا المركز الذي يندرج ضمن رقمنة القطاع من شأنه تسهيل الخدمات التي تقدمها المديرية العامة للجمارك" لصالح المسافرين و المتعاملين الاقتصاديين.

السيد فايد يبحث مع السفير الفرنسي سبل تطوير العلاقات الاقتصادية و المالية بين البلدين

استقبل وزير المالية, لعزیز فايد, اليوم الأربعاء بالجزائر العاصمة, السفير الفرنسي بالجزائر, ستيفان روماتي الذي تطرق معه الى سبل تعزيز العلاقات الاقتصادية و المالية بين البلدين, حسب بيان لوزارة المالية.

و شكل اللقاء الذي جرى بمقر الوزارة "ساحة لبحث واقع العلاقات الاقتصادية و المالية الثنائية و كفاءات تطويرها و تعزيزها بما يخدم المصلحة المشتركة", "أضاف البيان.

مجلس الأمة: المصادقة بالإجماع على الصيغة التوافقية الجديدة للمادة محل خلاف بنص قانون العقار الاقتصادي

صادق أعضاء مجلس الأمة، اليوم الأربعاء، بالإجماع، على الصيغة التوافقية الجديدة للمادة محل خلاف بين غرفتي البرلمان، في نص القانون المحدد لشروط وكفاءات منح العقار الاقتصادي التابع للأماكن الخاصة للدولة الموجه لإنجاز مشاريع استثمارية.

وجرت المصادقة في جلسة علنية ترأسها السيد صالح قوجيل، رئيس مجلس الأمة، بحضور وزير المالية لعزیز فايد، ووزيرة العلاقات مع البرلمان، بسمة عزوار، ووزير العدل حافظ الأختام، عبد الرشيد طبي.

تدشين المقر الجديد للمركز الوطني للإشارة ونظام المعلومات للجمارك

تم اليوم الأربعاء تدشين المقر الجديد للمركز الوطني للإشارة ونظام المعلومات للجمارك المزود بمعدات وأنظمة تسمح بعصرنة وتسهيل الإجراءات الجمركية.

### وزير المالية يعد برقمنة قطاع الضرائب وتعميم وسائل الدفع الإلكتروني

وعد وزير المالية لعزیز فايد، اليوم الأربعاء، بالعمل على رقمنة قطاع الضرائب وتعميم وسائل الدفع الإلكتروني.

وخلال إشرافه على تدشين المقر الجديد لنظام الإشارة والمعلومات للجمارك، قال الوزير إن تجسيد مقر هذا الصرح الرقمي يشكل احد الهياكل القاعدية والمعلوماتية.



### تدشين المقر الجديد للمركز الوطني للإشارة ونظام المعلومات للجمارك

دشن وزير المالية، لعزیز فايد، اليوم الأربعاء، المقر الجديد للمركز الوطني للإشارة ونظام المعلومات للجمارك المزود بمعدات وأنظمة تسمح بعصرنة وتسهيل الإجراءات الجمركية.

وأكد لعزیز فايد في كلمة ألقاها خلال المراسم، أن "تدشين المقر الجديد لهذا المركز الذي يندرج ضمن رقمنة القطاع من شأنه تسهيل الخدمات التي تقدمها المديرية العامة للجمارك لصالح المسافرين والمتعاملين الاقتصاديين".



### تدشين المقر الجديد للمركز الوطني للإشارة و نظام المعلومات للجمارك



تم اليوم الأربعاء تدشين المقر الجديد للمركز الوطني للإشارة و نظام المعلومات للجمارك المزود بمعدات و أنظمة تسمح بعصرنة و تسهيل الإجراءات الجمركية.

و أكد وزير المالية لعزیز فايد في كلمة ألقاها خلال مراسم التدشين التي عرفت حضور عدد من اعضاء الحكومة على أن تدشين المقر الجديد لهذا المركز الذي يندرج ضمن رقمنة القطاع من شأنه تسهيل الخدمات التي تقدمها المديرية العامة للجمارك" لصالح المسافرين و المتعاملين الاقتصاديين.



### فايد يعد برقمنة قطاع الضرائب وتعميم وسائل الدفع الإلكتروني

وعد وزير المالية لعزیز فايد، اليوم الأربعاء، بالعمل على رقمنة قطاع الضرائب وتعميم وسائل الدفع الإلكتروني.

وخلال إشرافه على تدشين المقر الجديد لنظام الإشارة والمعلومات للجمارك، قال الوزير إن تجسيد مقر هذا الصرح الرقمي يشكل احد الهياكل القاعدية والمعلوماتية.



### المصادقة على صيغة توافقية للمادة محل خلاف بنص قانون العقار الاقتصادي

صادق أعضاء مجلس الأمة، اليوم الأربعاء، بالإجماع، على الصيغة التوافقية الجديدة للمادة محل خلاف بين غرفتي البرلمان، في نص القانون المحدد لشروط وكيفيات منح العقار الاقتصادي التابع للأموال الخاصة للدولة الموجه لإنجاز مشاريع استثمارية.



## عقب مصادقة الغرفتين بالإجماع على المواد الخلافية

### البرلمان يطوى قانوني العقار الصناعي وأراضي الدولة

صادق أعضاء مجلس الأمة، الأربعاء، على نص القانون المتعلق بحماية أراضي الدولة والمحافظات عليها، وذلك عقب مصادقتهم على الصياغة الجديدة للمادة الثانية منه التي كانت محل خلاف بين غرفتي البرلمان.

وخلال عرضه للصياغة الجديدة لأحكام المادة الثانية، ذكر وزير العدل عبد الرشيد طيبي بأن نص القانون يشكل "إطاراً جديداً يعزز المنظومة القانونية السارية المفعول في هذا المجال من خلال أحكام وقائية وردعية وآليات جديدة للحماية".



## المديرة العامة للضرائب أمام لجنة المالية بالغرفة السفلى للبرلمان:

### هذه المزايا الجبائية لتشجيع الاستثمار وحماية القدرة الشرائية

أبرزت المديرة العامة للضرائب، آمال عبد اللطيف، أن مشروع قانون المالية 2024 تضمن عدة إجراءات ميزها المحافظة على الطابع الاجتماعي للدولة وإيلاء أهمية للمواطنين، وتحسين ظروفهم المعيشية وإلغاء الرسوم والضرائب التي كانت مفروضة على بعض النشاطات الحرفية والمهنية وغيرها.



## للاستفادة من مختلف المزايا التي تمنحها الأنظمة الجمركية

### مديرية الجمارك تعرض التسهيلات الموجهة للمصدرين

أكدت ممثلة المديرية العامة للجمارك، أميرة غزلي، أهمية التسهيلات والمزايا الموضوعة حيز التنفيذ والتي تخص عمليات التصدير خارج المحروقات، والتي "تكرس هذه التدابير انخراط المؤسسة الجمركية في السياسة الاقتصادية وحرصها على تجسيدها فعليا وفقا لتوجيهات السلطات العليا للبلاد الرامية لتشجيع الإنتاج المحلي والرفع من القدرة التنافسية للمؤسسات الجزائرية."

LE TEXTE AVAIT ÉTÉ BLOQUÉ PAR LE CONSEIL DE LA NATION

# La loi sur le foncier obtient l'aval du Parlement

● Approuvé une première fois par l'APN, avec un amendement proposé par un député, le projet de loi fixant les conditions et modalités d'octroi du foncier économique a été bloqué par les sénateurs, qui avaient exigé le rétablissement de la version initiale du texte, qui fait référence aux «différents terrains ciblés».

**L**e casse-tête de la disponibilité et de l'accès au foncier devrait être résolu avec l'adoption, hier, par le Conseil de la nation du projet de loi fixant les conditions et modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat destiné à la réalisation de projets d'investissements.

Approuvé une première fois par l'Assemblée populaire nationale (APN), avec un amendement proposé par un député, le texte a été bloqué par les membres du Sénat, qui avaient émis des réserves sur le dernier point de l'article 2 du projet de loi du gouvernement, exigeant le rétablissement de la version initiale, qui fait référence aux «différents terrains ciblés».

Une commission paritaire, composée de députés et de sénateurs, a été alors constituée afin de reformuler l'article objet de désaccord. Les députés avaient surtout exclu les terrains aménagés situés à l'intérieur du périmètre des villes nouvelles du domaine d'application de la loi, soutenant que la périphérie des villes doit être préservée et ne doit pas abriter des projets d'investissement.

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, qui intervenait mardi devant les députés, a avancé les raisons du retour au texte initial, expliquant que ces sites peuvent abriter des structures d'intérêt public, à l'image des écoles, des centres de santé...

Ainsi, le désaccord entre les deux Chambres du Parlement à

propos de cet article a été levé à la faveur de l'adoption mardi par l'Assemblée de la proposition de la commission paritaire pour l'article 2 et du projet de loi dans son intégralité, et hier c'était autour de la deuxième Chambre du Parlement d'adopter l'article controversé ainsi que le projet dans sa globalité. S'exprimant au terme de l'adoption, M. Faïd a relevé que le secteur urbain a besoin «d'être renforcé par des projets d'investissement dans le domaine des services et des loisirs qui contribueraient à atténuer le manque enregistré, notamment au niveau des villes intérieures, tels que les espaces de détente, les infrastructures médicales spécialisées, les hôtels et les écoles», précisant

qu'avec cette procédure «le texte devient équilibré et traite ainsi tous les types d'investissement».

## L'AAPI, SEUL INTERLOCUTEUR DES INVESTISSEURS

En somme, ce texte de loi instaure un nouveau cadre juridique et organisationnel qui devrait permettre d'aplanir l'ensemble des contraintes auxquelles continuent de faire face les investisseurs quant à l'accès aux assiettes foncières indispensables pour la réalisation de leurs investissements.

Afin de combler le nouveau dispositif mis en place depuis l'année dernière à travers la nouvelle loi sur l'investissement, qui offre tous les assouplissements nécessaires aux inves-

tisseurs nationaux et non résidents, ce nouveau projet accorde ainsi à «l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), via son guichet unique, le droit exclusif d'octroyer le foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat destiné à la réalisation de projets d'investissement».

En désignant le guichet unique de l'AAPI comme seul interlocuteur et organe souverain dans la gestion de l'octroi du foncier économique, ce nouveau texte devrait aider à mettre fin aux entraves bureaucratiques et instaurer des conditions de transparence optimales en matière d'accès au foncier en faveur des investisseurs.

*Nabila Amir*

## FINANCES

# Les recettes fiscales ordinaires en hausse de 16%

Les recettes fiscales ordinaires ont connu une hausse de 16% durant les sept premiers mois de l'année en cours par rapport à la même période de l'année



Amel Abdelatif

PHOTO : DR

2022, atteignant 2488 Mds DA. Parallèlement, les recettes fiscales ordinaires hors taxes sur les salaires au cours de la même période ont enregistré une augmentation de 13%, comparativement aux sept premiers mois de 2022. Et ce, grâce à la relance de l'activité économique et à la mise en œuvre des mesures législatives prévues dans les lois de finances 2022 et 2023. Les recettes fiscales directes hors taxes sur les salaires ont augmenté de 33% par rapport à l'année 2022, a détaillé, hier, la directrice générale des impôts, Amel Abdelatif, auditionnée, hier, par la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN). Selon la même source, ce bilan résulte des différentes exonérations et réductions fiscales. Il s'agit, entre autres, de celles ayant touché la taxe sur l'activité professionnelle, l'impôt sur le revenu global au profit des opérateurs économiques et des individus, ainsi que la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) concernant certains produits et équipements, notamment ceux destinés à promouvoir l'investissement, appuyer le secteur agricole et les produits de large consommation. «Les incitations fiscales

accordées aux start-up et aux incubateurs afin de faciliter et encourager leur intégration dans l'économie», expliquent également ces résultats de l'avis de M<sup>me</sup> Abdelatif. Par ailleurs, lors de son intervention, la Directrice générale a indiqué que le projet de loi de finances 2024 (PLF2024) s'inscrivait dans le cadre «des orientations stratégiques de l'Etat sur les plans économique et social, conformément aux instructions du président de la République», précisant que les mesures prévues viennent «parachever la concrétisation des réformes fiscales dans le but d'augmenter les recettes fiscales hors hydrocarbures tout en préservant le pouvoir d'achat du citoyen et en relançant les activités économiques, productives notamment». Elle a cité, entre autres, le soutien à l'investissement et à l'économie nationale, la conformité fiscale, la lutte contre le fraude et l'évasion fiscales, l'élargissement de l'assiette fiscale, la mobilisation des ressources, les facilités fiscales, la simplification de l'harmonisation des procédures, la préservation de la capacité d'achat du citoyen ainsi que la numérisation des procédures, notant que le projet de loi contient 76 articles à caractère fiscal.

En matière d'appui à l'investissement par exemple, les mesures portent sur l'extension de l'application du taux réduit de TVA de 9% aux déchets de caoutchouc, aux pneus hors d'usage, aux huiles moteur et autres, outre l'exonération de la Taxe d'efficacité énergétique (TEE) sur les opérations d'exportation d'appareils localement fabriqués fonctionnant à l'électricité, au gaz et aux produits pétroliers, dont la consommation dépasse les normes d'efficacité énergétique prévues par la réglementation en vigueur.

S. I.

GOUVERNEMENT

## Nadir Larbaoui dans une course contre la montre

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, fraîchement désigné à la tête du gouvernement, connaît, depuis mardi, la mission qui lui est confiée par le président Tebboune. En effet, tout en maintenant le même staff gouvernemental – du moins aucune nomination d'un nouveau gouvernement n'est évoquée pour l'instant – le chef de l'Etat lui a tracé une feuille de route assez précise. Celle-ci est axée, particulièrement, sur la mise en œuvre de l'ensemble des décisions prises en Conseil des ministres. L'instruction est ferme. Selon le communiqué du Conseil des ministres, Abdelmadjid Tebboune insiste sur « l'impératif d'accélérer la mise en œuvre des décisions du Conseil des ministres, qui n'ont pas été concrétisées ou accusant un retard dans leur mise en œuvre ». Mettant en garde contre l'effet de la non-application des engagements de l'Etat sur les citoyens, le chef de l'Etat a incité les membres du gouvernement « à éviter de donner des promesses exagérées et loin des engagements envers le peuple algérien ». Il a demandé aussi à l'Exécutif « de maintenir le soutien aux classes vulnérables et

*moyennes au centre des préoccupations, à travers la préservation du pouvoir d'achat et en plaçant les programmes de logement, toutes formules confondues, parmi les priorités afin de préserver la dignité des citoyens et de faciliter leur vie.*

La mission est claire. Le gouvernement Larbaoui est sommé de parachever les chantiers en souffrance, de lancer ceux qui n'ont pas été entamés. Réussira-t-il à relever ce défi, sachant que le temps ne joue pas en sa faveur ? En effet, l'Exécutif ne dispose que, au maximum, de 13 mois, avant la présidentielle de décembre 2024, pour faire le travail voulu par le locataire du palais d'El Mouradia. Il doit donc mettre les bouchées doubles pour tenter d'être au rendez-vous. La tâche n'est pas du tout aisée, d'autant que les chantiers sont titanesques. Parmi ces derniers, il y a celui de la lutte contre l'ogre de la bureaucratie, qui résiste à tout changement. En dépit de l'effort consenti pour améliorer la qualité des services dans les administrations publiques, le résultat reste en deçà des attentes. Il en va de même pour le chantier de la numérisation, qui peine à

atteindre les résultats escomptés ou attendus. De ce chantier stratégique, dépend d'ailleurs beaucoup d'autres. Sur le plan social, la question du pouvoir d'achat est une urgence. Les couches sociales vulnérables et moyennes peinent, depuis des mois, à faire face à la hausse vertigineuse des prix, y compris ceux des légumes secs qui ont grimpé de manière inexplicable. L'inflation élevée a concerné, selon la dernière enquête de l'ONS, l'ensemble des produits de consommation, à l'exception de ceux qui sont subventionnés par l'Etat (lait en sachet, semoule et l'huile de table). Le gouvernement Larbaoui aura aussi de lourdes tâches dans d'autres secteurs, à l'image de l'éducation où les décisions concernant « l'allègement du poids du cartable », « la généralisation des tablettes » et « l'ouverture des cantines scolaires » sont restées sans suite. Dans les secteurs des transports et des travaux publics, il reste aussi beaucoup à faire, notamment pour désengorger les grandes villes où les citoyens passent des heures et des heures dans les embouteillages en allant au travail ou en rentrant chez eux. **Madjid Makedhi**

## RÉFORME BUDGÉTAIRE

# Transparence et redevabilité au menu

**L**a Cour des comptes a organisé, hier à Alger, en partenariat avec la délégation de l'Union européenne, un séminaire portant sur «Les perspectives des réformes budgétaires et comptables découlant de la mise en œuvre de la loi organique relative aux lois des finances».

Dans son allocution d'ouverture, le président de la Cour des comptes, Abellkader Benmarouf, a affirmé que «ce séminaire revêt un caractère technique et afferent à un sujet des plus importants ayant trait aux réformes budgétaires et comptables de l'Etat, découlant de la mise en œuvre de la loi organique relative aux lois de finances promulguée en 2018». Il rappellera dans la foulée que cette rencontre intervient dans le cadre de la mise en œuvre du projet de

*jumelage institutionnel conclu entre la Cour des comptes et un consortium constitué de la Cour des comptes française et du Tribunal de Contas portugais, et financé par l'UE pour une période de 24 mois».*

Animé par des experts algériens et européens, ce projet de jumelage, note un communiqué de presse de facilité d'appui aux priorités du partenariat UE-Algérie, porte sur les renforcements des capacités institutionnelles et professionnelles de la Cour des comptes en matière de certification des comptes de l'Etat. Ce séminaire à caractère technique représente, poursuit-il, une opportunité privilégiée de communication et de partage de connaissances et d'expériences avec différents experts nationaux et internationaux

ainsi que différentes parties prenantes autour des stratégies et méthodologies modernes déployées sur les plans juridique, réglementaire et technique à même de promouvoir une gouvernance saine de la gestion publique et du contrôle des finances publiques, à travers notamment la certification du compte général de l'Etat.

«L'Algérie, à l'instar de nombreux Etats, a engagé récemment des réformes pertinentes dans la gestion des finances publiques, en particulier à travers la transformation du mode de gestion des ressources publiques d'un budget basé sur les moyens à un budget axé sur la performance et les résultats», précise le président de la Cour des comptes. Et de déclarer que «cette tendance moderne en matière de gestion publique, en

*plus du fait qu'elle accorde plus de liberté sur les aspects managériaux, reflète la volonté des pouvoirs publics de consacrer davantage d'efficacité et d'efficacités et de consolider la transparence et la redevabilité en matière de gestion des finances publiques». «L'un des maîtres-mots de cette réforme, c'est la responsabilité. Il y a des responsabilités au niveau national, mais aussi chaque niveau opérationnel territorial», commente le Français Robert Didier, expert en finances publiques. Le président de la Cour des comptes déclare que «dans ce contexte, l'audit de performance et l'évaluation des politiques publiques auront une part plus importante dans les programmes d'activité de notre institution».*

**A. Benyukia**

حققت إيرادات بما يزيد على 59.5 مليار دولار عام 2022

## هذا ما تصدره الجزائر من المحروقات

حققت الجزائر إيرادات من صادرات المحروقات، حسب تقديرات بنك الجزائر برسم عام 2022، نحو 59,551 مليار دولار، مقابل 35,190 مليار دولار في عام 2021. وتتشكل صادرات الجزائر من المحروقات، أساسا، من البترول الخام والمواد المكررة، فضلا عن الغاز الطبيعي والغاز الطبيعي المسال.



يقدر بـ14,5 دولارا لمليون وحدة حرارية. أما إيرادات الجزائر من الغاز الطبيعي المسال، فقد قدرت بنحو 7,703 مليار دولار في سنة 2022، مقابل 3,834 مليار دولار في 2021، وبلغ حجم صادرات الجزائر في العام الماضي من الغاز الطبيعي المميع 22,2 مليار متر مكعب في 2022، مقابل 24,0 مليار متر مكعب في 2021، علما بأن نسبة صادرات الغاز الطبيعي المميع من مجموع صادرات المحروقات يقدر بـ12,9 بالمائة في 2022، مقابل 12,0 بالمائة في 2021.

**حصة الشركاء الأجانب مستقرة**  
وعلى صعيد متصل، تفيد التقديرات الإحصائية باستقرار حصة الشركاء الأجانب في قطاع المحروقات، حيث بلغت حصة الشركاء في سنة 2022، نحو 4,006 مليار دولار، مقابل 3,122 مليار دولار في 2021، وتبقى الحصة الأكبر في مجال النفط الخام، حيث قدر تحويل الأرباح بنحو 3,079 مليار دولار في 2022.

ح. ص

حصة المواد المكررة، 18,1 في المائة من مجموع الصادرات في 2022، مقابل 22,7 بالمائة في 2021.

أما غاز البترول المميع، فإن إيرادات الجزائر من صادراتها قدرت في 2022، بنحو 4,200 مليار دولار، مقابل 3,585 مليار دولار في 2021، وقامت الجزائر بتصدير ما حجمه 66,1 مليون برميل في 2022، مقابل 63,8 مليون برميل في 2021، وقدر سعر الوحدة العام الماضي 63,5 دولارا للبرميل في 2022، مقابل 56,2 دولارا للبرميل في 2021، ويمثل غاز البترول المميع نسبة 7,1 بالمائة من مجموع الصادرات في 2022، مقابل 10,2 بالمائة في 2021.

في السياق نفسه، بلغت صادرات الجزائر من الغاز الطبيعي 19,300 مليار دولار، العام الماضي، مقابل 7,606 مليار دولار في عام 2021، ويمثل الغاز الطبيعي حصة بـ32,4 بالمائة في 2022، مقابل 21,6 بالمائة في 2021. وقدر حجم صادرات الغاز الطبيعي في 2022، ما معدله 36,0 مليار متر مكعب، بسعر

### حفيظ صواليلي

● استنادا إلى التقرير السنوي الصادر عن بنك الجزائر، فإن صادرات الجزائر من البترول الخام في 2022 قدرت في سنة 2022 بنحو 15,309 مليار دولار، مقابل 9,740 مليار دولار في عام 2021، وقدر حجم صادرات الجزائر من النفط الخام العام الماضي 18,8 مليون برميل، وقدرت سعر الوحدة من النفط الخام بنحو 103,7 دولار للبرميل، وتقدر حصة النفط الخام من إجمالي الصادرات الجزائرية للمحروقات بـ25,7 بالمائة من مجموع الصادرات.

بالمقابل، قدرت صادرات الجزائر من مواد البترول المكررة، 10,783 مليار دولار عام 2022، مقابل 07,995 مليار دولار، عام 2021، وبلغت الكميات المصدرة، نحو 110,7 مليون برميل في 2022، مقابل 107,4 مليون برميل في 2021، وقد قدرت سعر الوحدة بـ97,4 دولارا للبرميل في 2022، مقابل 74,4 دولارا للبرميل في 2021، وتقدر

### صادرات المحروقات

السنة	البترول الخام القيمة (مليار دولار)	الكوندونسا (مليار دولار)	مواد البترول المكررة (مليار دولار)	غاز البترول المميع (مليار دولار)	الغاز الطبيعي المميع (مليار دولار)	الغاز الطبيعي
2022	15,309	02,254	10,783	04,200	07,703	19,300
2021	09,740	02,030	07,995	03,585	03,834	07,606

# الاقتصادية الأولى

أشاد بدور الجمارك في ترقية التصدير والاستثمار، فايد يؤكد،  
**رقمنة قطاع الضرائب وتعميم وسائل  
الدفع الإلكتروني**

أكد وزير المالية لعزیز فايد، أمس، العمل على رقمنة قطاع الضرائب وتعميم وسائل الدفع الإلكتروني، مضيفاً خلال إشرافه على تشييد المقر الجديد لنظام الإثارة والمعلومات للجمارك أن تجسيد مقر هذا الصرح الرقمي يشكل احد الهياكل القاعدية والمعلوماتية. وثمن الوزير خدمات الجمارك من الرقابة المفروضة على الحركة المرورية وإسهامها الفعال في ترقية التصدير والاستثمار مما يخلق مناخاً اقتصادياً تنافسياً وأمناً، حيث شمل برنامج الرقمنة جهاز الجمارك بالنظر للمهام المنوطة به في ظل التحديات داخليا وتأمين الاقتصاد. وعبر الوزير عن فخره وعرفاته للمجهودات الجبارة لأعوان الجمارك وما يبدو منه في سبيل تأدية مهامهم بكل إخلاص، مشدداً على ضرورة مضاعفة الجهود للاستخدام الشامل للنظام عبر التراب الوطني والالتزام الصارم بالأجال الممنوحة.

■ في، و



وزارة المالية  
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

💡 Avez-vous des questions?  
Contactez nous sur :

✉ [dc@mf.gov.dz](mailto:dc@mf.gov.dz)

☎ Poste: 2784

[www.mf.gov.dz](http://www.mf.gov.dz)



@MFinance\_dz



@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES  
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger